

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES**

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 36

N'a pas pris part au vote : 0

Réf : 2023 - 84

Objet : Rapport sur les actions conduites
par les villes bénéficiaires du F.S.R.I.F.
(Fonds de Solidarité des communes de la
Région Ile-de-France) en 2022.

Séance du 17 juillet 2023

**L'an deux mille vingt trois, le dix sept juillet, à 18h00 le
Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Ali RABEH,**

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Djamel ARICHI,
Noura DALI OUHARZOUNE, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO,
Gerard GIRARDON, Alienor EBLING, Aurélien PERROT, Marc LE
FOLGOC, Housseem DHAOUADI, Anne-Andrée BEAUGENDRE,
Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Murielle BERNARD, Dalale
BELHOUT, Ahmed KABA, Suzy LEMOINE, Colette PARENT, Josette
GOMILA, Guy MALANDAIN, Fouzi BENTALEB, Maxime VELAY,
Mimouna SARAMBOUNOU, Patrick LEBOUQC.

Absents excusés représentés :

Jarina SAMAD représentée par Sandrine GRANDGAMBE
Frederic REBOUL représenté par Dalale BELHOUT
Jamal HRAIBA représenté par Aminata DIALLO
Abdelhay FARQANE représenté par Pierre BASDEVANT
Sarith SA représenté par Murielle BERNARD
Cristina MORAIIS représentée par Djamel ARICHI
Said DSOULI représenté par Fouzi BENTALEB
Anne CLERTE-DURAND représentée par Guy MALANDAIN
Benoit CORDIN représenté par Patrick LEBOUQC
Othman NASROU représenté par Josette GOMILA
Hélène DENIAU représentée par Noura DALI OUHARZOUNE

Absents : Florence BARONE, Luc MISEREY, Mohamed KAMLI.

Secrétaire : Djamel ARICHI

Administration : Pascal TRAN – Paul BERNARDET – Nelly LOUIS –
Aurélia COTTE – Si-Amar SIAD

*Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal
administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente
délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa
notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé
devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui
recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité
territoriale pendant ce délai.*

2023-84

Objet : Rapport sur les actions conduites par les villes bénéficiaires du F.S.R.I.F. (Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France) en 2022.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.1111-2 et L.2531-16 ;

Vu la loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant une dotation de solidarité urbaine et de cohésion et un fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France, réformant la dotation globale de fonctionnement des communes et des départements et modifiant le code des communes ;

Vu l'avis de la commission « finances, développement économique, urbanisme et travaux » du 05 juillet 2023 ;

Considérant que les communes bénéficiaires du FSRIF doivent présenter au Conseil municipal un rapport annuel présentant les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement ;

Considérant la Ville de Trappes a bénéficié en 2022 d'une dotation d'un montant de 2 915 491,00 euros au titre du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (F.S.R.I.F.) ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article 1^{er} : Approuve le rapport ci-annexé sur les actions mises en œuvre en 2022 par la Ville, en tant que bénéficiaire du F.S.R.I.F.

Article 2 : Dit que la dotation F.S.R.I.F. perçues en 2022 s'élève à 2 915 491,00 euros, pour un coût total des opérations de 6 287 616,94 euros.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,

31 JUL. 2023

Ali RABEH
Maire de Trappes



Utilisation du FSRIF 2022

Thématiques	Intitulé des Actions	Description	Coût total des Actions	Montant total Subvention Etat	Autres Recettes	Fîchage FSRIF	Rent à charge ville après fîchage	Ratio ville
		Transition écologique - cadre de vie et gestion urbaine de proximité	1 025 074,95	-	50 827,91	412 745,20	561 501,84	54,8%
Transition écologique	Espaces verts	Entretien et gestion des espaces verts de la ville avec notamment le fleurissement du rond-point de la Boissière, la déminéralisation partielle de la place Langevin ou encore le fleurissement des abords de la Marie / obtention d'une première fleur dans le label "Villes et Villages fleuris" inaugurée le 13 janvier 2023.	871 125,12	-	50 827,91	289 665,34	530 731,87	60,9%
Cadre de vie / GUP	Entretien des aires de jeux et city stades	Entretien, nettoyage, contrôle et maintenance préventives des aires de jeux et city stades	125 509,22	-	-	100 407,38	25 101,84	20,0%
Transition écologique	Verdissement de la flote de véhicules	Acquisition de véhicules électriques (1 zoé livrée en 2022 sur 5 commandées)	28 340,61	-	-	22 672,49	5 668,12	20,0%
		Culture & loisirs - éducation - enfance - jeunesse	3 879 481,15	481 113,00	258 535,41	1 745 701,15	1 393 831,59	35,9%
Culture	LA MERISE acteurs et spectateurs	Diffusion de spectacles associée d'actions culturelles en direction des Trappistes et notamment le jeune public et le public scolaire	899 322,41	5 150,00	256 935,41	457 852,52	179 984,48	20,0%
Loisirs	Trappes Plage	Requalification des abords de la piscine (jeux d'eau, terrain multiactivités, boudoirisme, bâtiments annexes (accueil buvette, stockage) paysagement, éclairage, ...)	1 503 679,74	130 000,00	-	759 621,85	614 057,89	40,8%
Education	Ateliers Ludo-éducatifs	Mise en place des ateliers ludo-éducatifs à destination des enfants d'âge maternel et élémentaire les mercredis de 8h30 à 11h30 et après l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h00 dans les accueil de loisirs. (1600 inscrits)	1 475 579,00	345 963,00	1 600,00	528 226,78	599 789,22	40,6%
		Emploi - insertion	439 058,22	143 403,51	57 547,14	150 235,93	87 811,64	20,0%
Emploi/insertion	Service emploi de Trappes	Accompagnement des demandeurs d'emploi trappistes de plus de 25 ans dans leurs démarches de recherche d'emploi.	143 489,74	-	-	114 791,79	28 697,95	20,0%
Emploi/insertion	Librairie le Mille-feuilles	Atelier et chantier d'insertion permettant la remobilisation socioprofessionnelle de personnes en grande précarité très éloignées de l'emploi.	295 568,48	143 403,51	57 547,14	35 504,13	59 113,70	20,0%
		Intégration républicaine - & accès aux droits - Parentalité - Prévention - Inclusion	704 438,49	69 693,37	15 000,00	542 857,42	156 887,70	20,0%
Intégration républicaine	Dispositif "ateliers de Français"	1. Mise en oeuvre de 4 ateliers sociolinguistiques (ASL) l'accent est mis sur l'utilisation de la langue française dans la vie quotidienne. L'apprentissage de la langue y est un moyen et non un but. 2. Mise en place de 3 groupes du parcours linguistique : formation linguistique destinée à développer la maîtrise de la communication écrite et orale les situations courantes de la vie quotidienne, et à se préparer, le cas échéant aux tests en Français Langue Etrangère. 3. Coordination du dispositif "ateliers de Français" mis en place par la commune : guichet unique des demandeurs, coordination avec les opérateurs associatifs, mise en place de formation et partage des bonnes pratiques.	190 481,00	59 693,37	15 000,00	77 691,43	38 096,20	20,0%
Logement	Hygiène et salubrité	La direction du logement a travaillé durant toute l'année 2022 à la sectorisation des différents dispositifs afin de qualifier les endroits où l'habitat est le plus dégradé et où il y a nécessité d'un contrôle plus strict : Réception des signalements, pré-analyse de la situation et accompagnement des administrés en fonction de la situation et des responsabilités de chacun (orientations vers assurances en cas de dégâts des eaux, alertes aux bailleurs, organisation de visite, etc.) ; Pliage de la mise en oeuvre du permis de louer (Autorisation préalable et déclaration) sur l'ensemble de la commune de Trappes ;	407 571,93	-	-	336 057,54	81 514,39	20,0%
Prévention	Equipe de prévention et de médiation	Equipe de 4 agents de médiation et d'un responsable qui organise une présence humaine sur tout le territoire communal et sur de larges amplitudes (10 h - 22 h). Présence renforcée sur la période estivale, développement des liens avec l'IFEP et mise en oeuvre du bataillon de la prévention.	186 385,56	10 000,00	-	139 108,45	37 277,11	20,0%
		Vie associative & solidarité	159 864,13	64 000,00	-	63 891,30	31 972,83	20,0%
Vie associative	Forum des associations 2021	Organisation du forum des associations 2022 (location stands, prestation sécurité, ...)	29 722,06	-	-	23 777,65	5 944,41	20,0%
Solidarité	Accueil et écoute individualisé d'usagers en situation d'exclusion	Accueil de jour pour répondre aux besoins de la population, trappiste ou sans domicile fixe, dans les secteurs de la santé et de l'accès aux droits, et de la prise en compte de la problématique de la douleur psycho-sociale. Equipement articulé notamment autour d'un pole écoute (psychologue) ; d'un pole hygiène et d'un réseau de partenaires,	130 142,07	64 000,00	-	40 113,66	26 028,41	20,0%
TOTAL			6 287 616,94	758 209,88	381 910,46	2 915 491,00	2 232 005,60	35%
Ratios			100%	12%	6%	46%		